

La multiplication des rapports en est la preuve : la croissance fait recette ! Des rapports dont les titres traduisent le volontarisme de leurs auteurs : « le sursaut » (Camdessus, 2004), « libérer la croissance, c'est possible » (Chambre de commerce et de l'industrie de Paris, 2006), « le pari de la croissance » (OCDE, 2007), « libérer la croissance française », (Attali, 2008), « sortie de crise », (Cohen, 2009). Cette forêt de rapports cache-t-elle l'arbre de l'impuissance, ou constitue-t-elle le socle des politiques à venir ? Au-delà du nécessaire débat sur la situation économique française et européenne, rendu crucial par la crise économique et financière, il n'est pas illégitime de s'interroger sur ce que certains appellent la religion de la croissance.

Historique

Une mise en perspective

Le premier millénaire de notre ère se caractérise par une stagnation de PIB par habitant.

Entre l'an 1000 et 1700, le PIB mondial par habitant est au mieux multiplié par 2, plus vraisemblablement par 1,5.

1760-1830 : la Révolution industrielle anglaise est considérée comme une rupture majeure, fondatrice de la croissance économique moderne.

Entre 1700 et 1913, le PIB mondial par habitant est multiplié par 2,5, celui de l'Europe de l'Ouest par 3,5.

Au cours du XX^e siècle, le PIB mondial par habitant est multiplié par environ 4, celui de l'Europe de l'Ouest par environ 5¹.

1. Les données de ce paragraphe sont extraites de A. Maddison, *L'Économie mondiale : statistiques historiques*, OCDE, 2003. Calculs de l'auteur.

Des Trente Glorieuses au XXI^e siècle

1950-1973 : la croissance annuelle du PIB par habitant est de 4 % en France, ce qui équivaut à la moyenne de l'Europe de l'Ouest.

En 1973 a lieu le premier choc pétrolier, consécutif à la guerre du Kippour : le prix du pétrole quadruple en quatre mois.

L'année 1975 voit le taux de croissance du PIB être négatif pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce phénomène se reproduira une fois en 1993, puis en 2009.

Cette même année 1975 le gouvernement Chirac met en œuvre un plan de relance.

Le second choc pétrolier a lieu en 1979 suite à la révolution iranienne. Le prix du pétrole s'accroît de 125 % en un an, phénomène accentué par l'appréciation du dollar par rapport aux monnaies européennes.

En 1981-1982, suite à la victoire des socialistes aux élections législatives et présidentielle, le gouvernement Mauroy mène une politique de relance.

En 1983 est mise en place une politique de désinflation compétitive : c'est « le tournant de la rigueur ».

En 1992, le traité de Maastricht fixe les critères de convergence économique en Europe.

En 1997 est adopté à Amsterdam le « Pacte de stabilité et de croissance ».

Entre 1975 et 2000, la croissance économique annuelle française avoisine les 2 %, soit moitié moins que pendant les « Trente Glorieuses », retrouvant la tendance de la première moitié du XX^e siècle.

Le programme de Lisbonne est adopté en 2000 : il vise à faire de l'Europe l'économie la plus compétitive du monde.

En 2009, l'économie française, comme l'ensemble des économies développées, est en récession.

L'émergence des alternatives au concept de croissance

En 1972, le rapport Meadows est remis au Club de Rome. Intitulé *The limits to growth*, (traduit par « Halte à la croissance ? ») il pose pour la première fois la question des liens entre croissance, développement et environnement.

Le rapport Brundtland publié en 1987 définit le concept de « développement durable ».

En 1990, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) crée l'indice de développement humain (IDH), grâce, entre autres, aux travaux de Amartya Sen.

En 2000, suite aux travaux menés depuis le milieu des années 1980 par Lars Osberg, ce dernier et Andrew Sharpe appliquent leur « indice synthétique de bien-être économique » (IBEE) à 6 pays de l'OCDE.

L'application de l'IBEE à la France en 2007 fait apparaître une croissance deux fois moindre (24 % de 1980 à 2003) que celle du PIB¹.

Été 2009, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi rend son rapport sur les nouveaux indicateurs de croissance

Connaissances de base

Synthèse

La croissance économique est traditionnellement définie comme l'accroissement, sur une longue période, d'un agrégat de production (ou de dimension), en général le PIB. Cette définition permet d'éviter la confusion avec l'expansion, qui correspond à la phase ascendante d'un cycle économique de courte période.

Cette définition a sans doute le mérite de la simplicité, mais elle ne permet de rendre compte ni de la complexité du concept, ni de ses limites :

- Elle s'apparente à une tautologie en ce qu'elle néglige les **interactions** dont elle est le résultat, et qui en font un **phénomène cumulatif**. Par exemple, si la révolution agricole a permis la révolution industrielle, celle-ci, en retour favorise de nouveaux progrès de la productivité agricole. On peut élargir le raisonnement aux interactions entre la technologie, l'enseignement, la recherche...
- Elle ne met en avant que la dimension quantitative de la croissance, alors que ses effets **structurels** et **qualitatifs** en sont une caractéristique essentielle : elle est en effet à la fois cause et conséquence de modifications des structures économiques et sociales (structure de la population active, formes de la concurrence, modes de vie, déformation de la répartition sectorielle de l'activité...);
- Elle réduit la croissance à sa dimension marchande et monétaire alors que l'ensemble des biens et des services dont une population peut disposer a aussi une origine **non marchande**.

D'autres définitions cherchent donc à remédier aux insuffisances évoquées plus haut. Ainsi, Jean Arrous, s'inspirant de Bairoch, définit la croissance comme « un processus cumulatif d'interactions, qui se traduit par la hausse continue de la productivité² ». Dès 1973, Simon Kuznets avait défini la croissance comme « une augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande³. »

1. F. Jany-Catrice et S. Kampelmann, « L'indicateur du bien-être économique : une application à la France », *Revue française d'économie*, juillet 2007, vol. XXII, n° 1 ; repris par *Problèmes économiques* n° 2938, 2 janvier 2008.
2. J. Arrous, *Les Théories de la croissance*, éditions du Seuil, 1999, 266 p.
3. S. Kuznets, « *Modern Economic Growth : Findings and Reflections* », *American Economic Review*, vol. 63, n° 3, juin, p. 247-258, cité par J. Arrous, *op. cit.*

Les déterminants de la croissance

À court terme, la croissance économique est déterminée par les fluctuations de la demande exprimée par les différents agents économiques. Il est ainsi traditionnel de définir les moteurs de la croissance à partir de l'égalité suivante :

$$\text{PIB} = \underbrace{\text{Consommation finale} + \text{investissement} + \text{variation des stocks}}_{\text{Demande intérieure}} + \underbrace{\text{solde extérieur}}_{\text{Demande extérieure}}$$

Cette approche par la demande réduit la croissance économique à sa dimension conjoncturelle et ne permet donc pas de répondre à la question de la détermination des conditions de la croissance. Elle n'est néanmoins pas dénuée d'intérêt dans la mesure où elle permet de mettre en évidence les leviers de la politique économique conjoncturelle.

Plus fondamentalement, la croissance est déterminée par la capacité d'une économie à produire les biens et les services répondant à cette demande. Mesurer cette capacité d'offre revient à déterminer le **PIB potentiel** d'une économie, et donc ce qu'il est convenu d'appeler la « **croissance potentielle** ». Il ne faut pas pour autant confondre la production potentielle avec un plafond de production qu'une économie serait en mesure de réaliser en mobilisant la totalité de ses facteurs de production. Il s'agit en fait de la production maximale réalisable en régime soutenable, c'est-à-dire sans pression inflationniste ou déflationniste.

L'objectif de la politique économique est alors double. Il peut s'agir de réduire l'écart entre croissance effective et croissance potentielle lorsque l'output gap (ou écart de production) est négatif. Il peut aussi s'agir d'accroître le potentiel de croissance en menant des politiques structurelles adaptées.

Cette capacité d'offre d'une économie provient de trois sources principales : le stock de capital, la quantité de travail et le progrès technique (entendu comme l'ensemble des facteurs permettant d'accroître la production à travail et capital donnés). La question porte alors sur le poids respectif de chacune de ces sources, et sur la capacité des politiques économiques à agir dessus. Trois pistes principales peuvent alors être suivies : développer le potentiel de travail, inciter à l'investissement privé ou public, favoriser la recherche et l'innovation.

La mesure de la croissance

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur de référence de la croissance économique. Il s'agit d'un agrégat de la comptabilité nationale mesurant d'une part la valeur ajoutée marchande de tous les biens et services vendus une année donnée, et d'autre part l'ensemble des coûts de production des services non marchands des administrations publiques (essentiellement les salaires). La définition du PIB découle directement de celle, purement marchande et monétaire, de la production, et constitue en même

temps une sorte de reflet de notre conception collective de la richesse : le PIB est aussi une construction sociale et historique dont l'objectif originel était moins le souci statistique que la volonté des nations de montrer leur puissance.

Les limites du PIB comme indicateur de croissance, découlent directement de ce biais initial. On lui fait en effet en général trois types de reproches :

- Par construction, le PIB ne mesure que ce qui possède une valeur marchande monétaire. Sont ainsi exclues de la mesure de la « richesse » nationale toutes les activités non quantifiables (i.e. non monétarisées) qui contribuent pourtant à la production de biens et de services : activités domestiques¹, bénévoles ou souterraines, échanges de services entre voisins ou membres d'une famille...
- Le PIB ne mesure que des flux positifs : toute activité marchande est réputée productrice de richesse. Ainsi, on a pu écrire que si l'on payait la moitié de la population à réparer ce que l'autre moitié détruirait (également contre rémunération), on obtiendrait une croissance du PIB, alors même que la situation resterait strictement inchangée.
- Le PIB ne prend pas en compte les externalités liées à la croissance. Les effets de la croissance peuvent être nocifs et ne pas contribuer à l'accroissement du bien-être : un accident de la circulation génère de la croissance, de même que les activités délétères. Ces effets peuvent également être patrimoniaux : la croissance peut aboutir à la destruction des stocks de ressources productives (ressources halieutiques ou sylvestres par exemple), ou de patrimoine écologique ou culturel (transformer le Panthéon en parking créerait de la richesse...).

Au-delà de ces critiques sur l'indicateur en tant que tel (et dont certaines ont un caractère moral et sont à ce titre légitimement récusées par les comptables), c'est la notion même de croissance qui est mise en débat. En effet, la polémique autour du PIB pourrait s'éteindre facilement si l'on trouvait un indicateur alternatif plus performant. Or, la question n'est pas tant de savoir comment bien mesurer la croissance que de définir ce qu'il convient de mesurer. Ainsi, les recherches sur un indicateur alternatif ont-elles de plus en plus tendance à substituer la notion de bien-être à celle de croissance.

Croissance et développement

Le développement peut être défini succinctement comme un phénomène économique et social se traduisant par l'amélioration des conditions de vie d'une population. L'expression de François Perroux, « développement de tout l'homme et de tous les hommes », en dit sans doute plus sur la nature téléologique, pour ne pas dire utopiste du concept : si tel est en effet l'objectif, il devient difficile sinon impossible de continuer à qualifier les pays riches de développés, en raison des dégâts — humains, écologiques, sociaux — provoqués par leur développement.

1. Sont intégrées au PIB les productions domestiques de biens (autoconsommation et auto-équipement), mais pas les services.

Le développement peut se définir de façon plus réaliste **comme un processus** plus que comme un objectif. Le développement serait alors le processus par lequel s'améliorent les conditions de vie d'une population. La question devient celle de l'origine et du moteur de ce processus, et en particulier celle du rôle de la croissance économique dans le développement. Sur ce sujet, plusieurs thèses s'opposent :

- Pour certains (schématiquement, les libéraux), la croissance est une condition nécessaire et suffisante au développement. En effet, seul l'accroissement des richesses définies de façon strictement économique (i.e. marchandes et monétarisées) peut produire les conditions de l'épanouissement de l'homme et des sociétés.
- Pour d'autres (tiers-mondistes), si la croissance est nécessaire au développement, elle ne saurait être suffisante. Ainsi, on pourrait avoir croissance sans développement, voire « développement du sous-développement » en raison de la domination de la périphérie (le Tiers-Monde) par le centre (les pays développés).
- Pour certains altermondialistes (que l'on peut également qualifier d'alteréconomistes), la croissance n'est ni suffisante, ni toujours forcément nécessaire au développement. Certes, la croissance est nécessaire à la satisfaction pour tous les hommes de leurs besoins essentiels. Mais cette croissance produit des dégâts (en particulier environnementaux) tels qu'elle constitue un obstacle à la soutenabilité du développement, et donc à sa pérennité. Il s'agit là d'une remise en cause du modèle occidental de développement, et de l'ethnocentrisme avec lequel il est imposé aux pays dits pauvres.
- Les partisans de la décroissance, enfin, soutiennent l'idée que « croissance » et « développement » sont deux notions interchangeable traduisant la même réalité : celle de la religion de la croissance pour la croissance, fondée sur le mythe de l'équivalence entre le « toujours plus » et le « toujours mieux ». Ils prônent alors un après-développement qui n'est autre qu'une autre société dite de décroissance.

Bilan de l'actualité

Le décrochage européen

Depuis les années 1990, on constate un écart grandissant entre les PIB par tête des pays européens par rapport au États-Unis. Sur les raisons de ce décrochage, plusieurs explications peuvent être avancées :

- **La faiblesse du potentiel de travail** qui pourrait être liée à une préférence collective pour le loisir.
- **Le ralentissement des gains de productivité** : la croissance de la productivité européenne est devenue inférieure à la croissance de la productivité américaine depuis le milieu des années 1990 (alors qu'elle lui était jusque-là largement supérieure).

- **Le manque de réactivité des politiques macroéconomiques**, qui auraient été excessivement restrictives, ce qui aurait durablement freiné la demande.
- **L'insuffisance des réformes structurelles** aurait empêché l'adaptation des économies européennes au nouvel environnement économique, en particulier la mondialisation.
- **L'essoufflement de l'intégration européenne**, associé à la faiblesse des institutions communautaires.

La situation de l'économie française

Sur le moyen terme, et en faisant abstraction des années 2008-2010, la croissance française se situe depuis 2003 aux alentours de 2 % l'an, soit dans la moyenne des taux de la zone euro, mais à un niveau inférieur à celui de l'OCDE et de la moyenne mondiale. Sur ce taux, trois constats peuvent être faits :

- Ce taux de croissance semble être insuffisant pour répondre de manière satisfaisante aux questions posées par le financement des retraites et des dépenses de santé, aux contraintes d'équilibre des comptes publics, et aux objectifs affichés en termes de pouvoir d'achat et d'emploi.
- Depuis 2002, le taux de croissance effectif est inférieur de un ou deux points à la croissance potentielle ;
- L'analyse des composantes de la croissance fait apparaître un déficit de l'offre plutôt qu'une faiblesse de la demande. En effet, depuis 1998, on constate que la contribution du commerce extérieur à la croissance est presque toujours négative, ce qui signifie que la croissance de la demande intérieure a toujours été supérieure à la croissance de l'offre.

La crise affecte la croissance potentielle. Alors qu'elle était estimée à environ 2 % pour la décennie à venir, les prévisions récentes¹ font plutôt état d'une croissance potentielle pour la période 2011-2016 de l'ordre de 0,8 % en France (0,6 en Allemagne, 0,8 % en Espagne et en Italie) contre 2,6 aux États-Unis et 1,8 au Royaume-Uni. Ces prévisions font donc état à la fois d'un ralentissement de la croissance potentielle et du maintien de l'écart avec les États-Unis. Elles peuvent s'analyser de trois façons complémentaires. D'une part, elles plaident pour des mesures visant à accélérer le rebond de l'économie, dans la mesure où plus la crise dure, plus les déterminants de la croissance potentielle s'affaiblissent (freinage de l'accumulation du capital, raréfaction du travail). D'autre part, elles remettent largement en question les prévisions de réduction des déficits publics, ces dernières reposant sur des scénarii de croissance apparemment surévalués. Enfin, elles encouragent la mise en œuvre de mesures de politique structurelle visant à accroître le potentiel de croissance et permettant l'instauration d'un régime de croissance plus soutenable.

1. Patrick Artus, Natixis, *Spécial report, Recherche économique*, n° 113, 20 avril 2010.

Perspectives

Les réformes envisagées

L'objectif central autour duquel s'articule l'essentiel des réformes proposées dans la quasi-totalité des rapports traitant de la question depuis le début du XXI^e siècle est le relèvement de la croissance potentielle, dont aucun ne remet en cause la pertinence. Indépendamment des inflexions actuelles provoquées par la crise, et dont les effets sur les politiques publiques sont encore incertains, ces réformes peuvent se décliner en trois thèmes centraux :

Le développement du potentiel de travail

Le rapport du CAE sur « les leviers de la croissance » (2006) signale qu'alors qu'un danois consacre 60 % de ses années de vie au travail, cette proportion tombe à 48 % pour un français. Le renforcement du potentiel de travail pourrait à lui seul générer un demi-point de croissance potentielle supplémentaire. On trouve principalement deux types de réforme visant cet objectif.

Développer le potentiel de travail consiste d'une part à accroître la durée du travail. La question de la remise en cause de la loi sur les 35 heures a été au cœur de la campagne présidentielle de 2007. Concrètement, l'abrogation pure et simple de cette loi semblant hors de propos, deux voies principales semblent être suivies :

- L'incitation à l'augmentation « volontaire » de la durée du travail, par la détaxation et la défiscalisation des heures supplémentaires.
- Le développement d'un droit conventionnel dérogatoire qui permettrait aux branches, voire aux entreprises de conclure des accords sur la durée du travail adaptés à leurs spécificités.

Développer le potentiel de travail consiste d'autre part à augmenter le taux d'emploi des catégories pour lesquelles on considère qu'il est trop faible, notamment par rapport aux autres pays européens.

- La faiblesse du taux d'emploi des jeunes est liée d'une part à la rareté du cumul emploi-études, d'autre part à la difficulté d'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés sur le marché du travail. Le premier point fait évidemment débat (toutes les études sont-elles compatibles avec un emploi ? Est-ce souhaitable ?) et est également lié à une réforme de l'enseignement supérieur (en particulier concernant le statut étudiant). Sur le second point, on trouve assez peu de propositions concrètes nouvelles, hormis des déclarations d'intention sur la nécessité d'une meilleure professionnalisation des études, d'une revalorisation des métiers dits manuels, et de la réduction du coût du travail des moins qualifiés.
- L'augmentation du taux d'emploi des seniors suppose que soient levées les mesures désincitatives au travail des plus âgés, telles que l'interdiction du cumul emploi-retraite, la contribution Delalande sur le licenciement des